

## Cet été, organisez une fête des voisins!

**Magog, le 7 juin 2023** – Qui dit été, dit Fête des voisins! Les citoyens qui désirent organiser un événement dans leur quartier peuvent en faire la demande dès maintenant en remplissant notre [formulaire en ligne](#). La demande doit être déposée au moins trois semaines avant la tenue de l'événement.

L'objectif de ces festivités est de créer des liens de solidarité entre les citoyens d'un même quartier, de dynamiser le milieu et d'encourager la collaboration.

Afin de soutenir les organisateurs, nous fournissons sur demande une partie du matériel nécessaire (cartons d'invitation, signalisation, vaisselle, jeux extérieurs, etc.).

### Période admissible

Il est possible d'organiser une fête des voisins les samedis et dimanches, du 20 mai au 4 septembre. Un maximum de deux événements par fin de semaine est autorisé sur le territoire.

### Critères d'inscription

Pour être éligibles, les personnes intéressées doivent former un comité organisateur composé d'au moins deux voisins âgés de 18 ans et plus, habitant à deux adresses différentes.

En tout temps, les organisateurs doivent s'assurer de respecter la réglementation en vigueur concernant les feux extérieurs, les boissons alcoolisées et les fermetures de rue.

Vous aimeriez organiser une Fête des voisins pour votre quartier? Remplissez le [formulaire en ligne](#) dès maintenant!

